

LA ZICO DES BATTURES-DE-BEAUPORT ET DU CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS, Un trésor à découvrir...

Une ZICO est une zone importante pour la conservation des oiseaux. Il s'agit d'un territoire qui revêt une importance mondiale, continentale ou nationale pour les oiseaux ou qui abrite des espèces d'oiseaux ayant un statut de protection particulier.



Ainsi, la ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'Île d'Orléans est une zone importante pour la Grande oie des neiges, le Canard noir et le Bécasseau semipalmé, en plus des 38 espèces d'oiseaux à statut particulier susceptibles de la fréquenter. De plus, parmi les nombreuses espèces fauniques et floristiques présentent sur les lieux, 10 espèces animales et 5 espèces végétales ont un statut précaire !

Cette ZICO comporte donc des habitats riches ainsi qu'une faune et une flore diversifiées qui rendent de nombreux services écologiques à la communauté, tels que l'**approvisionnement** en nourriture et matériaux, le **bien-être social et culturel** apporté par la proximité de la nature et la **régulation** des processus naturels qui supportent le milieu. Cependant, cette ZICO est l'une des plus urbanisées de la province.

Partagée entre la MRC de la Côte-de-Beaupré, la MRC de l'Île d'Orléans et la ville de Québec, la ZICO est l'hôte de diverses activités anthropiques. Ces dernières se concentrent autour de quatre thématiques ayant un impact sur les milieux naturels.

LES VOIES DE TRANSPORT sont présentes sur tout le territoire, fragmentant et modifiant les habitats. L'autoroute Dufferin-Montmorency, le Boulevard Sainte-Anne, les parties navigables du fleuve St-Laurent, la voie ferrée et le pont de l'île d'Orléans sont les plus importants.

LES INDUSTRIES ET L'URBANISATION occupent beaucoup d'espace sur le territoire. On dénombre au moins 80 entreprises privées et les développements urbains sont multiples aux abords du fleuve.

Les secteurs de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans sont grandement occupés par **L'AGRICULTURE.** L'exploitation maraichère et l'élevage bovin sont celles qui dominent le paysage.

Finalement, la beauté du paysage et la diversité d'activités possibles font de la ZICO un lieu de choix pour **LE RÉCRÉOTOURISME.** La photographie, l'ornithologie, la chasse, la pêche, l'agrotourisme et les sports nautiques n'en sont que quelques exemples.



Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau

gardien de la

ZICO des Battures-de-Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans



LA ZICO DES BATTURES-DE-BEAUPORT ET DU CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS, Un trésor à protéger…

Le dernier plan de conservation de la ZICO datant de 2004, il était nécessaire de revoir les enjeux et les objectifs de conservation qui guideront les actions sur le territoire. Un effort de concertation entre 15 organismes, entreprises, MRC et municipalités a permis de soulever quatre enjeux, formuler 8 objectifs et mettre en place 9 grands dossiers desquels découlent divers projets.

LES ENJEUX POUR LA FAUNE AVIAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA ZICO SONT TRÈS LIÉS À SON CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE.

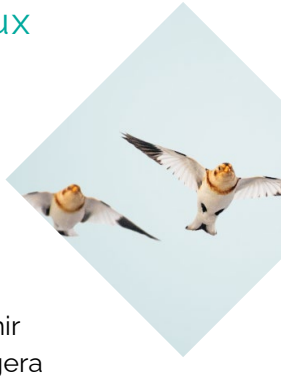
1. En effet, le nombre et la diversité des **activités anthropiques** limitent les projets de conservation.
2. Les voies de transport, quant à elles, réduisent les **accès au territoire**, ce qui rend les efforts de sensibilisation plus complexes, puisque les citoyens se sentent moins liés au territoire.
3. Les nombreux usages industriels, l'urbanisation, la fragmentation par les routes, le rejet de polluants et de déchets diminuent la **qualité des habitats**.
4. La **méconnaissance du statut ZICO** par les citoyens et les lacunes quand aux connaissances du territoire reste un enjeu pour bien le comprendre.

POUR RÉPONDRE À CES QUATRE ENJEUX, HUIT OBJECTIFS ONT ÉTÉ FORMULÉS.



- Favoriser l'intégration de la conservation des milieux naturels dans les plans d'action et d'aménagement des différents acteurs du milieu.
- Sensibiliser les entreprises, les municipalités et les promoteurs aux problématiques du développement anthropique sur le milieu naturel.
- Favoriser un accès respectueux à la ZICO, dans des sites qui ne perturbent pas le milieu naturel.
- Promouvoir des pratiques saines et harmonieuses des activités récréatives en établissant des relations avec les prestataires de services en récréotourisme.
- Faire connaître la ZICO et sensibiliser les citoyens et les acteurs du milieu à son importance et à sa fragilité.
- Encourager les projets de recherche, de caractérisation et de suivi des écosystèmes dans la ZICO et en faciliter le partage et l'accessibilité.
- Assurer une quantité suffisante d'habitats de qualité en protégeant les milieux naturels existants, en freinant la perte d'habitats et en restaurant certains habitats prioritaires dégradés.
- Protéger la biodiversité en contrôlant les espèces indigènes et en limitant la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Chaque dossier s'oriente autour d'au moins un objectif de conservation. Ils ont été, pour la plupart, pris en charge par des organismes locaux et mènent à des projets et des actions concrètes sur le territoire.



DOSSIER 1

Établir un zonage en fonction de la caractérisation des différents milieux, de la sensibilité des espèces et des réglementations en vigueur sur le territoire de la ZICO.

Un zonage qui tient compte de la sensibilité des milieux permettra de mieux guider les décisions à venir au niveau des secteurs à développer ou à rendre accessible pour la pratique d'activités. Cela encouragera une exploitation durable et une meilleure protection de cette zone importante pour la conservation des oiseaux.

DOSSIER 2

Établir un plan des actions de restauration nécessaires à la protection de la faune aviaire et le mettre en place.

Le portrait réalisé dans le cadre de la mise à jour du plan de conservation a permis de constater un manque de données pour l'ensemble du territoire. La plateforme eBird constitue une source récente et historique de données sur les oiseaux. L'analyse de ces données dans le secteur de la ZICO permettra de mieux comprendre les enjeux pour la faune aviaire sur le territoire. Jumelée à une caractérisation des milieux naturels et à un inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE), il sera possible d'établir un solide plan de restauration qui guidera les actions futures.

DOSSIER 3

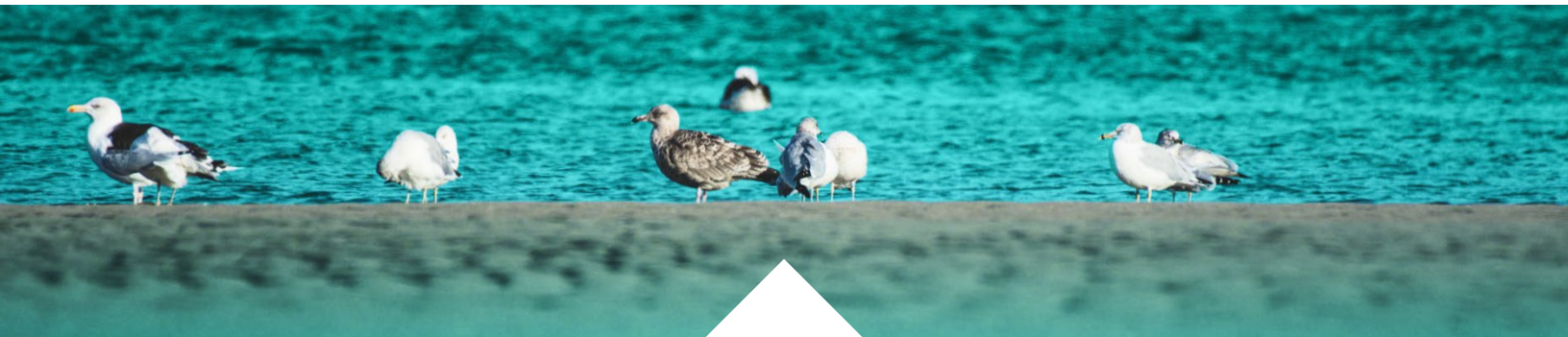
Mettre de l'avant le plan de conservation de la ZICO auprès des décideurs, des acteurs du milieu et de la communauté afin d'aider à la prise de décision.

Il importe que les différents acteurs et utilisateurs présents sur le territoire soient pleinement conscients des ressources de la ZICO et de la fragilité des milieux naturels présents. Le portait du territoire, réalisé dans le cadre du plan de conservation de 2021, a permis de récolter de nombreuses informations qui seront actualisées au fil des années. Afin d'inciter les intervenants à travailler de façon concertée et à encourager le partage d'information, la mise en place d'une plateforme d'échange répondra à ce besoin.

DOSSIER 4

Mobiliser la communauté et les entreprises privées afin qu'elles s'engagent dans des activités positives en faveur des milieux naturels de la ZICO.

Une partie importante de la ZICO comprend des terres privées et des entreprises qui n'ont pas nécessairement conscience de ce qu'est une ZICO et de son importance. Ce dossier permettra d'impliquer la communauté et de créer un sentiment d'appartenance à la ZICO afin d'encourager les initiatives positives pour préserver et améliorer les écosystèmes de ce territoire.





DOSSIER 5

Mobiliser les prestataires d'offres de service pour encourager des pratiques saines pour les milieux naturels de la ZICO.

Les prestataires d'offres de service pourraient devenir de bons partenaires pour encourager une utilisation plus harmonieuse du territoire. Les acteurs du récréotourisme deviendraient ainsi un point de repère pour les plaisanciers soucieux de l'environnement.

DOSSIER 6

Développer des outils de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) afin de limiter leur propagation dans le territoire de la ZICO

Les divers usagers de la ZICO ne sont pas toujours conscients des problématiques engendrées par les espèces exotiques envahissantes et sont parfois vecteurs de transmission de ces dernières. Une dizaine d'EEE sont actuellement répertoriées sur le territoire de la ZICO. Afin de préserver les milieux naturels et les habitats essentiels aux oiseaux, il est important d'en limiter la propagation et de sensibiliser les citoyens et usagers à cette problématique.

DOSSIER 7

Valoriser, aménager, officialiser et sécuriser les accès existants et futurs de la ZICO.



Les accès aménagés étant assez rares, les usagers se rassemblent parfois sur des sites plus informels aux dépens de la qualité de la faune et de la flore. La mise en valeur des sites existants et l'aménagement de nouveaux sites permettront de réduire la fréquentation des sites informels et d'augmenter la qualité des milieux naturels autour des accès.

DOSSIER 8

Sensibiliser la communauté à l'existence de la ZICO et à son importance.

Les accès au fleuve dans ce secteur sont discrets et peu nombreux, de sorte qu'ils sont méconnus d'une grande partie de la population. Les efforts de sensibilisation sont à la base de l'acceptabilité sociale pour une implantation pérenne des divers projets et actions proposés dans le plan de conservation.

DOSSIER 9

Suivre de près l'évolution du projet du Littoral Est et s'assurer que les besoins de la ZICO soient pris en considération.

Le projet du littoral Est a pour objectif la réappropriation et la revalorisation du littoral du Saint-Laurent entre le domaine de Maizerets et le parc de la Chute Montmorency. Afin de pérenniser les actions d'aménagement de ce présent plan, il importe que les actions prévues dans le cadre du projet du Littoral Est et dans le plan de conservation de la ZICO soient en cohérence.

*Pour une description détaillée de chaque dossier, consultez le Plan de conservation de la ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'Île d'Orléans 2021.

Communauté métropolitaine de Québec
Fondation de la faune du Québec
Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026
Canada Québec
Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.